



Montréal, le 25 novembre 2015

Shahrzad Rahbar
Association des consommateurs industriels de gaz (ACIG)
350 Sparks Street
Suite 502
Ottawa, ON, K1R 7S8

et

Thierry Salem
Gaz Métro
1717 rue du Havre
Montréal QC, H2K 2X3

Madame Rahbar, monsieur Salem

Tembec a pris connaissance de la décision D-2015-181 de la Régie, particulièrement les paragraphes traitant des coûts de transport de la zone Nord. Cette décision a pour effet de maintenir un tarif plus élevé pour notre usine de Témiscaming par rapport au tarif de la zone Sud, ce qui affecte notre compétitivité.

Comme vous le savez, la production des usines de Tembec est vendue à l'échelle internationale à des prix fixés par les marchés mondiaux. Ces marchés réagissent très rapidement aux changements de l'offre et de la demande et les prix varient rapidement et peuvent changer radicalement. Notre compétitivité à l'échelle mondiale est directement affectée par notre structure de coûts.

Plus précisément, les prix du pétrole et les prix du gaz naturel ont chuté au cours des deux dernières années. Nos clients s'attendent à ce que nos prix représentent cet avantage sur nos concurrents. Toutefois, la structure des tarifs de transport applicable au Témiscaming (zone Nord des tarifs du service de transport de Gaz Métro) ajoute un fardeau financier plus important sur nos coûts d'opération, réduit notre compétitivité et nous rend vulnérable à une baisse de production dont les effets se font sentir, non seulement sur notre entreprise, mais aussi sur nos travailleurs et les communautés de la région. Nos compétiteurs de la zone Sud sont ainsi avantagés.

Dans les circonstances, Tembec demande l'aide de Gaz Métro et de l'ACIG afin de trouver, rapidement, une solution qui, dans l'attente des conclusions de l'analyse demandée par la Régie eu égard à la fonctionnalisation des conduites de Champion, permettra de préserver la compétitivité de notre usine.

Serge Laflamme, Ing.
Directeur, Approvisionnement en produits chimique et énergie
Tembec
800 Boul René-Lévesque Ouest, bureau 1050
Montréal, QC, H3B 1X9

C.C. : Paul Dottori, Vice-Président, Énergie, Environnement et Technologie, Tembec

Original: 2015.11.27